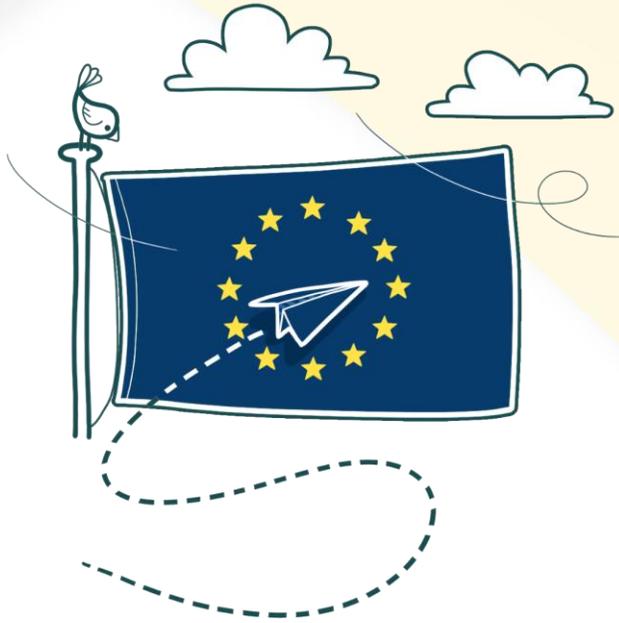


Comité de programmation GAL Terroirs Lauragais

26 mai 2021 à Castelnaudary



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



- 1 – Etat d'avancement de la période de transition 2021-2022
- 2 - Vote des dossiers de demande d'aides validés par le service instructeur de la Région
- 3- Modification de la fiche action 7 : Animation GAL
- 4 – Calendrier de fin de programme et période transitoire

1 – Etat d'avancement de la période de transition 2021-2022

1.1. L'enveloppe de transition : montants et calendrier

Une enveloppe supplémentaire de **15,1 millions d'euros** pour le territoire OCCITANIE –ex Midi-Py (22 GAL)
(Enveloppe de 10M € en LR), soit **680 000 € en moyenne par GAL**

- **13 février 2021** : Courrier de la Région - appel à candidature pour l'enveloppe de transition

- **8 mars** : date limite de dépôt de candidature

→ **Le GAL des Terroirs Lauragais a identifié, dans cette candidature, 15 dossiers à accompagner et sollicité une enveloppe de transition de 1, 13 millions €**

- **Fin avril/début mai 2021** : la répartition entre GAL était prévue

→ **Aucun retour sur l'attribution de l'enveloppe par la Région actuellement**

→ **Courrier du 25/05 : l'enveloppe sera attribuée à la fin de l'été**

- **2^{ème} semestre** : Modification du Programme de Développement Rural Midi-Pyrénées, permettant d'instruire les dossiers qui s'inscriront sur l'enveloppe de transition



1 – Etat d'avancement de la période de transition 2021-2022

Rappel des critères de sélection des projets complémentaires, validés au comité de programmation du 10 décembre 2020

1 – Priorité aux projets privés en capacité de respecter le calendrier de fin de programmation

- Dépôt d'une demande minimale chiffrée : fin 1^{er} trimestre 2021 au plus tard
- Obtention des cofinancements publics : fin décembre 2021
- Réalisation de toutes les dépenses (factures acquittées) : 31 décembre 2023

2 – Sélectionner une dizaine de dossiers complémentaires maximum

- A faire voter sur le 1^{er} semestre 2022 (1 à 2 Comités de programmation)

→ **Evolution : il pourrait y avoir 2 à 3 comités de programmation sur l'année entière 2022**

3 – Possibilité de retenir des projets publics dont les dépenses sont < au seuil de déclenchement d'un MAPA

- 40 000 € normalement, 70 000 € jusqu'à juillet 2021



1 – Dossiers identifiés pour la candidature à l'enveloppe de transition 2021-2022 (montants mis à jour au 26 mai 2021)

EPCI	Titre du dossier	Maître d'ouvrage	Cout TOTAL	Montant FEADER
CCLRS	Montée en gamme de gîte à Cahuzac	De Mey	400 000	120 000
	Aménagement de la base de loisirs de Saint-Ferréol	CCLRS	2 500 000	120 000
	Point multi services	Montégut	327 000	87 004
CCPLM	Projet de gîte à la ferme	Aurelie Fromilhague- Agricultrice à Brézilhac	400 000	120 000
CCTDL	Rénovation moulin et station pompage. Accueil du public et offres touristiques	M. Lebrun, apiculteur (Le Faget)	427 007	40 000
	Création d'un lieu de vie au bord du canal : phase 1 coworking, café associatif et épicerie	Association canal coop	274 275	100 000
CCCLA	Création de gîte dans un ancien pigeonnier	JF De Ligondès	300 000	60 000
	Mise en place d'un accrobranche	Association Cap Ganguise	170 000	81 600
	Aménagement de la Ganguise, phase 2 : salle de réception pour les jeunes	Raid Aventure Organisation	594 000	120 000
	Projet de coopération avec Laurabuc : mobilité douce et service à la population (achat de vélo, scooters)	Association La roue qui tourne	48 709	15 570
	Projet coopération avec la roue qui tourne : mobilité douce et services à la population (réhabilitation batiments)	Laurabuc	226 406	70 570
PETR	Achat mutualisé de Vélo à Assistance Electrique	PETR du Pays Lauragais	32 580	12 084
	Programme tourisme 2022	PETR Pays Lauragais	70 000	33 600
	Programme culturel 2022	PETR du Pays Lauragais	100 000	48 000
	Animation et gestion GAL 2022_2024	PETR Lauragais	210 000	120 652
TOTAL			6 079 977	1 088 428 €

Présentation des 15 dossiers identifiés sur l'enveloppe de transition



Parmi les 15 dossiers identifiés :

- 8 dossiers privés, à différents niveaux d'avancement – 1 seul ayant actuellement les cofinancements acquis (gîte de Cahuzac)
- 3 dossiers du PETR, en lien avec la continuité du programme (animation GAL, tourisme et culture)
- 4 dossiers publics :
 - 1 en dessous des seuils de MAPA : Vélos à assistance Electrique du Pays Lauragais
 - 3 au dessus des MAPA :
 - Montégut-Lauragais - Point multiservices : dossier quasiment finalisé, cofinancement acquis, MAPA vérifié par les services du GAL
 - CCLRS - Aménagement de la base nautique : cofinancements en cours, MAPA lancé
 - Laurabuc – Mise à disposition de moyens de mobilité : cofinancement en cours, MAPA non lancé

A ce stade (accompagnement des projets non finalisés et pas de retour de la Région sur l'enveloppe complémentaire), proposition de maintenir l'ensemble des projets identifiés dans la maquette dans l'attente de précisions.

→ **Le comité de programmation est-il d'accord avec cette proposition ?**



2 - Vote des dossiers de demande d'aide validés par le service instructeur de la Région

Porteur du projet	Intitulé des projets	Coût total	Autofi	Etat	Région	Département	LEADER
Arts vivants 11	Résidences territoriales 2018	31041,02	6208,22	3791		10251,00	10 790,80
Syndicat mixte abbaye école Sorèze	Achat d'audio guide	36 564			10 968		17 550,59
PETR du Pays Lauragais	Programme Culture 2020	70 063	26 433	10 000			33 630,19
PETR Pays Lauragais	Programme Tourisme 2020	69 637	36 211,44				33 425,94
CCPLM	Aménagement sentiers randonnée Phase 2 et 3	81 272,10	16 254,42			33 870,72	31 146,96
CCLRS	Aménagement sentiers de randonnée	34 465,00	17 922,00				16 543,00
PETR Pays Lauragais	Animation GAL 2020	111 034,54	24 813,82		19 600		66 620,72
Asso Emmaus	Modernisation et extension activité recyclage	157 882	44 722,09		63 159,94		50 000,00
TOTAL de la programmation du 26 mai 2021							259 708,2 €



Ajustement de la maquette financière au 26 mai 2021

Fiches action		Enveloppe disponible programme 2014/2020	Montants votés au 26/05/2021		Total montant programmé au 26/05/2021	
			Montant	Nombre dossiers	Montant	Part/ total
FA1	Tourisme nature	1 300 000	47 689,96	2	720 833,25 €	55 %
FA2	Promotion touristique	250 000	33 425,94	1	197 762,03 €	79 %
FA3	Culture	750 000	61 971,58	3	580 368,29 €	77 %
FA4	Economie locale	550 000	50 000,00	1	605 292,14 €	110 %
FA5	Services	355 000			357 021,81 €	101 %
Sous total plan de développement		3 205 000	193 087	7		
FA6	Coopération	125 000			91 076,55 €	73 %
FA7	Animation GAL	420 000	66 620,72	1	318 577,49 €	76 %
Total plan de développement		3 750 000	259 708,20	8	2 870 931,56 €	77%

Rappel des dossiers inscrits sur la fin de programme ayant reçu un avis d'opportunité par le comité de programmation le 10 décembre 2020

EPCI	Titre du dossier	Nom du Maître d'ouvrage	Cout TOTAL	Montant FEADER
CCCLA	Aménagement base multisports à la Ganguise (phase 1)	Association SNGL	493 600	120 000
CCCLA	Mise en tourisme Moulin du Vivier, phase 3 (gîte)	SARL Moulin du Vivier	487 068	70 938
PETR	Projet film éco-tourisme Canal du Midi	CRT Occitanie	20 000	12 000
PETR	PCAET 2021/2022	PETR Lauragais	112 000	53 760
PETR	Animation et gestion GAL 2021	PETR Lauragais	105 000	63 000
CCTDL	Aménagement médiathèque	Calmont	591 968	37 839
CCPLM/ CCCLA	Suivi projet Filières 2020/2021	ADAOA	83 990	40 315
CCLRS	Point Multiservices	Roumens	567 860	120 000
CCCLA	Festival "Fantaisies Populaires" 2021 (AAP)	Asso ALEAS	41 254	12 000
CCCLA	Résidence de territoire 2021	Asso Energie de la Piège 2021	57 000	27 360
CCLRS	Crèche intercommunale de Saint-Félix	CCLRS	745 000	35 000
PETR	Programme Tourisme 2021	PETR du Pays Lauragais	70 000	33 600
PETR	Programme Culture 2021	PETR du Pays Lauragais	99 853	47 929
PETR	CEP 2021-2022	PETR du Pays Lauragais	74 000	35 520
TOTAL dossiers à programmer d'ici fin 2021 (dossiers précédemment passés en opportunité)				735 668

Présentation des nouveaux dossiers de fin de programme pour avis d'opportunité

EPCI	Titre du dossier	Nom du Maître d'ouvrage	Cout TOTAL	Montant FEADER
CCPLM	Etude halte de repos	CCPLM	25 000	12 000
CCPLM	Matériel culturel mutualisé CCPLM 2021	CCPLM	30 000	12 000
CCPLM	Centre de loisir de Besplas (aménagement de l'accès)	CCPLM	130 000	62 400
TOTAL nouveaux dossiers pour opportunité à programmer d'ici fin 2021				96 400

Ces trois nouveaux projets pour la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère sont proposés en remplacement du dossier « aménagement de la halte de repos au bord du canal du Midi », voté en opportunité le 10 décembre 2021 pour un montant de 105 000 € mais qui ne pourra pas être finalisé dans les délais impartis par cette fin de programme.

→ Le comité de programmation donne t-il un avis d'opportunité favorable à l'évolution des projets déposés par la CCPLM ?

Maquette financière prévisionnelle au 31/12/2021

FA	Thématiques	Enveloppe	Réalisés/Votés au 31/12/2020		A voter en 2021		Total portefeuille prévisionnel fin 2021		
			Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Part de consommation
FA1	Tourisme nature	1 300 000	14	673 143	5	250 915,95	19	924 059	71%
FA2	Promotion touristique	250 000	5	164 336	2	68 425,94	7	232 762	93%
FA3	Culture	750 000	20	514 339,65	8	136 301,02	28	650 641	87%
FA4	Economie locale	550 000	15	555 292	5	386 599,23	20	941 891	171%
FA5	Services	355 000	4	357 022	2	76 239,15	6	433 261	122%
FA6	Coopération	125 000	3	91 077	1	12 000,00	4	103 077	82%
FA7	Animation GAL	420 000	5	251 957	2	129 620,72	7	381 577	91%
Total		3 750 000	66	2 607 166	25	1 060 102,02	91	3 667 268	98%

3 – Modification de la Fiche-action 7 : Ingénierie et animation GAL

Rappel des 3 axes de travail sur cette période transitoire 2021-2022

Fin de programme 2014/2020 :

- une **15aine de dossiers d'aide** à voter pour 2021 (en plus des 8 votés aujourd'hui), lors de deux prochains comités de programmation, en septembre et décembre 2021
- **51 dossiers de paiement** à traiter,
- La participation à l'évaluation régionale du programme 2014-2022

Période transitoire 2021/2022 :

- Accompagner les projets identifiés en fonction de l'enveloppe allouée (finalisation des projets et recherche des cofinancements, dépôts demande d'aide, vote en coprog, dossiers de paiement)

Préparation du futur programme 2023/2027 :

- concerter avec tous les partenaires locaux publics/privés
- élaborer, d'ici à fin 2021, la nouvelle stratégie de développement du GAL, en lien avec les projets de territoire des EPCI et du PETR.

Proposition : inclure dans la fiche action 7 la possibilité de faire appel à une prestation extérieure dans un contexte de charge de travail importante pour l'équipe du GAL, avec un budget global en 2021 de 105 000 € (contre 111 000 € en 2020). Avis et vote du comité de programmation



Calendrier de fin de programmation et gestion de la période transitoire



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Calendrier indicatif de la future programmation 2023-2027

Sept : Coprog

Déc : coprog

2022 : 3 coprog

1^{er} semestre
2021

2^{ème} semestre
2021

Fin 2021/début
2022

2022

2023

Elaboration des
**projets de
territoire des EPCI**

Elaboration du
**projet de territoire
du PETR** et de la
stratégie de
développement
local du GAL,

en lien avec les
projets
intercommunaux
Concertation avec
les acteurs privés,
par thématique

Lancement par la
Région **de l'appel à
candidature des
GAL pour 2023-
2027**

→ **Validation des
axes stratégiques
et identification
des projets
structurants**

Sélection des GALs

Rédaction des
fiches-action,
attribution des
enveloppes par
l'autorité de gestion
(Région)

**Début de la
nouvelle
programmation**

Lien avec le **contrat territorial Occitanie** (signé entre la Région et le PETR du Pays Lauragais) et **l'AMI FEDER** qui en découle : possibilité d'accéder à une enveloppe européenne FEDER pour des dossiers majeurs et structurants du territoire

Merci pour votre attention !



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales